Bombe lacrymogène Le Protecteur Spécial FDO gaz CS 50 ml



Codes produits :

Référence 500LEP2050
EAN13 : 7421031308164
CUP : -

Galerie de produits :

Description du produit :

La **bombe lacrymogène Le Protecteur Spécial FDO gaz CS 50 ml** est un aérosol de défense au **gaz CS**, l'agent irritant de référence à action très rapide. Le **gaz** forme un nuage qui atteint facilement les yeux et les voies respiratoires, sans viser précisément. La gamme **Spécial FDO** (forces de l'ordre) est conçue pour un usage professionnel.

Pourquoi choisir cette bombe lacrymogène ?

- **Gaz CS** en **gaz**.
- **Spécial forces de l'ordre**.
- **Fabriquée en France**.
- **Bon équilibre** entre autonomie et encombrement.

Pour qui ?

Ce format intermédiaire convient aussi bien aux **particuliers** qui veulent plus d'autonomie qu'une bombe de poche qu'aux **professionnels** de la sécurité. Il se range dans une poche de veste, un sac ou un étui de ceinture.

Bombe lacrymogène gaz : comment ça marche ?

Le **gaz** (ou brouillard) forme un **nuage** qui couvre une zone large : il pardonne les erreurs de visée et peut neutraliser **plusieurs agresseurs**. Il est en revanche **sensible au vent** et déconseillé en espace clos, où il peut aussi gêner l'utilisateur.

Le gaz CS, la référence historique

Le **CS** est un agent **irritant** utilisé depuis longtemps par les forces de l'ordre. Il provoque larmoiement, picotements intenses des yeux et de la peau et gêne respiratoire. Son action est rapide et **temporaire**.

Conseils d'utilisation

- **Gardez-la accessible**, pas au fond d'un sac.
- **Visez le visage** et pressez par courtes pressions.
- **Éloignez-vous** immédiatement après usage.
- **Entraînez-vous** avec un aérosol d'entraînement.
- **Vérifiez la date de péremption** et remplacez l'aérosol après usage.

Caractéristiques techniques

- **Marque / gamme :** Le Protecteur Spécial FDO
- **Contenance :** 50 ml
- **Principe actif :** gaz CS
- **Type de jet :** gaz
- **Fabrication :** France
- **Classement :** catégorie D, vente réservée aux personnes majeures

Questions fréquentes Faut-il être majeur pour l'acheter ?

Oui. Les bombes lacrymogènes d'une contenance jusqu'à 100 ml sont des articles de **catégorie D** : vente réservée aux **personnes majeures**. Leur **port et leur transport** sont interdits sans motif légitime. Consultez notre page Législation et armes.

Que faire en cas de contact accidentel ?

Éloignez-vous de la zone, rincez abondamment à l'eau froide sans frotter et utilisez si possible un

aérosol décontaminant.

Découvrez aussi nos bombes lacrymogènes 40-50 ml. Retrouvez toutes nos **bombes lacrymogènes** et nos équipements de défense.